

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0840.020.295	P.	U.	D.	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **Inclusio**

Forme juridique: **SCA**

Adresse: **Avenue Hermann-Debroux**

N°: **40**

Code postal: **1160**

Commune: **Bruxelles 16**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise

0840.020.295

DATE **13/11/2015** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du

18/05/2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/01/2015

au

31/12/2015

Exercice précédent du

1/01/2014

au

31/12/2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont / ne sont pas~~ ** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Rekode SA 0839.965.164

Avenue Hermann-Debroux 40 , 1160 Bruxelles 16, Belgique

Fonction : **Gérant**

Mandat : **23/09/2014**

Représenté par

Bosmans André

Blekkervijverstraat 64 , 9880 Aalter, Belgique

Klynveld Peat Marwick Goerdeler SCRL 0419.122.548

Prins Boudewijnlaan 24 , boîte D, 2550 Kontich, Belgique

Fonction : **Commissaire, Numéro de membre : B00001**

Mandat : **6/10/2011- 22/04/2015**

Représenté par

Coox Peter

Akkerstraat 34 , 2540 Hove, Belgique

Réviseur d'entreprise

Numéro de membre : **A01158**

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées:

29

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: **5.2.1, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.3, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.5.2, 5.8, 5.13, 5.16, 5.17.2, 6, 8, 9**

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	6.805.895,14	5.751.395,61
Frais d'établissement	5.1	20	23.659,42	54.410,57
Immobilisations incorporelles	5.2	21	8.576,08	
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	5.552.351,27	5.696.985,04
Terrains et constructions.....		22	5.542.841,06	5.696.985,04
Installations, machines et outillage.....		23	9.510,21	
Mobilier et matériel roulant.....		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
	5.4/			
Immobilisations financières	5.5.1	28	1.221.308,37	
Entreprises liées	5.14	280/1	1.216.300,59	
Participations		280	337.658,04	
Créances		281	878.642,55	
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	5.007,78	
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	5.007,78	
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	4.143.279,86	74.612,01
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	45.023,19	233,43
Créances commerciales		40	163,35	
Autres créances		41	44.859,84	233,43
Placements de trésorerie	5.5.1/			
	5.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	4.094.077,64	69.679,02
Comptes de régularisation	5.6	490/1	4.179,03	4.699,56
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	10.949.175,00	5.826.007,62

PASSIF		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES			10/15	10.514.366,58	5.766.776,18
Capital		5.7	10	11.785.500,00	5.983.000,00
Capital souscrit			100	11.785.500,00	5.983.000,00
Capital non appelé			101		
Primes d'émission			11	290.125,00	
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13		
Réserve légale			130		
Réserves indisponibles			131		
Pour actions propres			1310		
Autres			1311		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)			14	-1.973.239,45	-641.653,63
Subsides en capital			15	411.981,03	425.429,81
Avance aux associés sur répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Autres risques et charges		5.8	163/5		
Impôts différés			168		
DETTES			17/49	434.808,42	59.231,44
Dettes à plus d'un an		5.9	17		
Dettes financières			170/4		
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et assimilées			172		
Etablissements de crédit			173		
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
Dettes à un an au plus			42/48	432.539,33	56.560,02
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		5.9	42		
Dettes financières			43		
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	432.539,33	56.560,02
Fournisseurs			440/4	432.539,33	56.560,02
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		5.9	45		
Impôts			450/3		
Rémunérations et charges sociales			454/9		
Autres dettes			47/48		
Comptes de régularisation		5.9	492/3	2.269,09	2.671,42
TOTAL DU PASSIF			10/49	10.949.175,00	5.826.007,62

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	221.903,48	229.588,41
Chiffre d'affaires	5.10	70	221.903,48	229.588,41
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74		
Coût des ventes et des prestations		60/64	1.583.107,57	278.354,00
Approvisionnements et marchandises		60	51.950,99	
Achats		600/8	51.950,99	
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.337.340,42	88.154,52
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	192.859,16	185.590,58
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	957,00	4.608,90
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-1.361.204,09	-48.765,59
Produits financiers		75	30.026,42	13.691,57
Produits des immobilisations financières		750	16.389,51	
Produits des actifs circulants		751	187,62	187,62
Autres produits financiers	5.11	752/9	13.449,29	13.503,95
Charges financières	5.11	65	408,15	113.571,27
Charges des dettes		650		113.571,27
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	408,15	
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-1.331.585,82	-148.645,29

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations)(+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	-1.331.585,82	-148.645,29
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	5.12	67/77		
Impôts		670/3		
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	-1.331.585,82	-148.645,29
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	-1.331.585,82	-148.645,29

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-1.973.239,45	-641.653,63
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-1.331.585,82	-148.645,29
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-641.653,63	-493.008,34
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-1.973.239,45	-641.653,63
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	54.410,57
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	30.751,15	
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	23.659,42	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	23.659,42	
Frais de restructuration	204		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	12.864,12	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	12.864,12	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	4.288,04	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	4.288,04	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>8.576,08</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.928.362,96
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	5.928.362,96	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	231.377,92
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	154.143,98	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	385.521,90	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	5.542.841,06	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	13.186,20	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	13.186,20	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	3.675,99	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	3.675,99	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>9.510,21</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	337.658,04	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	337.658,04	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>337.658,04</u>	
ENTREPRISES LIEES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	878.642,55	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u>878.642,55</u>	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CREANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633	5.007,78	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	5.007,78	
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
Care & 1000 Homes SPRL Avenue Herrmann-Debroux 40 1160 Bruxelles 16 Belgique 0541.895.844 Actions sans désignation de valeur nom.	2788	90,00	0,00	31/12/2015	EUR	250.616	-75.665

PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions et parts
 Valeur comptable augmentée du montant non appelé
 Montant non appelé
Titres à revenu fixe
 Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit
 Avec une durée résiduelle ou de préavis
 d'un mois au plus
 de plus d'un mois à un an au plus
 de plus d'un an
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Loyer et charges
 Abonnements
 Assurances
 Intérêts 2015

Exercice
2.687,91
370,00
933,50
187,62

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	5.983.000,00
(100)	11.785.500,00	

Modifications au cours de l'exercice

Augmentation de capital

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	5.802.500,00	58.025
	11.785.500,00	117.855
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	117.855
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	80.000.000,00

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année (42)

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir 8912

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir 8913

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Divers charges à imputer

Exercice
2.269,09

RESULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre effectif d'heures prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
actées	9110		
reprises	9111		
Sur créances commerciales			
actées	9112		
reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	957,00	957,00
Autres	641/8		3.651,90
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

RESULTATS FINANCIERS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital 9125

Subsides en intérêts 9126

Ventilation des autres produits financiers

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement 6501

Intérêts intercalaires portés à l'actif 6503

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées 6510

Reprises 6511

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances 653

Provisions à caractère financier

Dotations 6560

Utilisations et reprises 6561

Ventilation des autres charges financières

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	13.448,78	13.503,95
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		

RESULTATS EXCEPTIONNELS

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

IMPOTS ET TAXES

IMPOTS SUR LE RESULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

 Impôts et précomptes dus ou versés

 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

 Suppléments d'impôts dus ou versés

 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

 Autres latences actives

Latences passives

 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	1.992.905,34
9142	1.992.905,34
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

 A l'entreprise (déductibles)

 Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

 Précompte professionnel

 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147		
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIEES			
Immobilisations financières	(280/1)	1.216.300,59	
Participations	(280)	337.658,04	
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	878.642,55	
Créances sur les entreprises liées	9291	44.809,93	
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	44.809,93	
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	16.389,51	
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIERES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées	9500
Conditions principales des créances	
Garanties constituées en leur faveur	9501
Conditions principales des garanties constituées	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502
Conditions principales des autres engagements	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable	
Aux administrateurs et gérants	9503
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	1.515,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Codes	Exercice
9505	1.515,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES**INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

~~L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*~~

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés*

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*~~

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

REGLES D'EVALUATION

Inclusio

Société en Commandite par Action

Siège social : rue Guimard, 18

1040 Bruxelles

RPM Bruxelles 0840.020.295

Règles d'évaluation

Le Conseil d'Administration a arrêté ce qui suit :

Règles générales d'évaluation

Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans l'arrêté royal du 6 février 2001 et particulièrement dans son chapitre II " Règles d'évaluation ".

Pour les matières que la loi règle supplétivement et dans les cas où elle laisse un choix à l'entreprise, le Conseil d'Administration a déterminé les règles particulières d'évaluation mentionnées ci-après.

I. Frais d'établissement

Les frais d'établissement seront amortis sur 5 ans.

II. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif à leur prix d'acquisition.

Le prix d'acquisition comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires tels que les impôts non récupérables.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements selon les règles définies ci-dessous.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font pas l'objet d'amortissements, mais de réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables.

a) Terrains : néant

b) Frais d'acquisition terrains : pris en charge l'année de l'acquisition

c) Constructions : 33 ans

d) Immeubles : 33 ans

e) Frais d'acquisition d'immeubles : 33 ans

Pour les travaux postérieurs à la construction neuve où à l'acquisition d'un immeuble, des règles plus détaillées concernant les travaux dans les bâtiments sont mises en place :

Poste Durée d'utilité % par an

Gros oeuvre : bureaux d'étude, terrassement, maçonnerie, plâtrage, faux planchers, faux plafonds, menuiseries, parkings, châssis, portes, fenêtres, cloisons fixes, raccordements extérieurs, sanitaires, cuisines, ...

33 ans 3%

Rénovation Gros oeuvre : cuisine, plâtrage, faux-plafond, faux-planchers, sanitaires

10 ans 10%

Rénovation Gros oeuvre : Châssis, portes, fenêtres, cloisons fixes

20 ans 5%

Installations techniques : installations électriques et câblage, installations de climatisation et de chauffage, installations et matériels de sécurité et incendie, installations informatiques et câblage, installations des ascenseurs, voies d'accès, ...

10 ans 10 %

Parachèvements : tapis, peintures, luminaires, stores, volets, cloisons mobiles, ...

5 ans 20%

Aménagements extérieurs : aménagement jardins et plantations

5 ans 20%

f) Matériel roulant : linéaire 4 ans

g) Mobilier : linéaire 10 ans

h) Matériel informatique, bureautique et télécommunications (neuf) : linéaire 3 à 5 ans

i) Matériel informatique et bureautique (occasion) : linéaire 2 ans

j) Autres immobilisations corporelles : en fonction de la durée économique du bien.

Réévaluation

Le Conseil d'Administration décide, en appréciant la situation avec prudence, sincérité et bonne foi, des plus-values comptables qu'il estime pouvoir acter sur les immobilisations corporelles de la société, lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise présente un excédant certain et durable par rapport à leur nature comptable. La contrepartie de la plus-value comptable sera imputée au crédit du compte " Plus-values de réévaluation ".

Reprises d'amortissements

Hormis les cas de cession par vente ou par apport en société et hormis les cas de perte par sinistre ou par expropriation des immobilisations corporelles en cause, il ne pourra être procédé à des reprises d'amortissements qu'à concurrence des quotités d'amortissements considérées comme excédentaires par le fisc et traitées par lui comme des réserves taxées.

III. Immobilisations financières

Frais accessoires et impôts non récupérables

Les frais accessoires et impôts non récupérables sont imputés au compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Principe

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle des titres figurant en immobilisations financières est effectuée par le Conseil d'Administration qui y procédera avec prudence, sincérité et bonne foi.

Réductions de valeurs

Des réductions de valeur sont enregistrées en cas de moins-values durables.

La durabilité est justifiée par le Conseil.

Reprises de réductions de valeur

Des reprises de réductions de valeur sont enregistrées en cas de plus-values durables et à concurrence des réductions de valeur antérieures.

Réévaluation

REGLES D'EVALUATION

Une réévaluation en cas de plus-value certaine et durable peut être actée conformément aux dispositions de l'art. 57 de l'arrêté royal du 6 février 2001.

IV. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

S'il y a des doutes sérieux sur la capacité de rembourser tout ou partie des créances par un débiteur, il y aura constitution d'une réduction de valeur sur créances via imputation au compte de résultats.

V. Placements de trésorerie

Les frais accessoires relatifs à l'acquisition de placements de trésorerie sont pris en charge par le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur prix d'acquisition. Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance, diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultats prorata temporis sur la durée restant à courir des titres, comme intérêts produits par ces titres et est portée, selon le cas, en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition.

Valorisation

- Les titres à revenu variable font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition.

- Les titres à revenu fixe font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur d'acquisition calculée sur base actualisée.

- Les instruments financiers servant à couvrir un risque de fluctuation des taux de change, des taux d'intérêts ou de prix, seront valorisés en fonction de l'estimation de l'élément couvert (matching principale).

Valeur de réalisation

a) Pour les titres cotés en Bourse, la valeur de réalisation est établie sur base des cours faits à la date de clôture de l'exercice comptable tant en Belgique qu'auprès de bourses officielles étrangères.

b) Pour les titres non cotés, une réduction de valeur n'est actée que si le Conseil d'Administration estime la perte de valeur suffisante et de caractère durable.

VI. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou des charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Le Conseil d'Administration arrêtera, cas par cas, au moment de l'établissement des comptes annuels, le montant des provisions pour risques et charges à constituer.

VII. Comptes de régularisation

Le solde des comptes de produits et charges sera redressé en application du principe de l'indépendance des exercices. Ces redressements donnent lieu à l'inscription dans les comptes de régularisation d'actif, pour les charges payées d'avance et les produits à recevoir, et dans les comptes de régularisation de passif, pour les charges à payer et les produits à reporter.

VIII. Eléments libellés en devises

Postes monétaires

Les postes monétaires comprennent les postes portant sur un nombre déterminé d'unités monétaires à encaisser ou à payer ainsi que les titres à revenu fixe utilisés comme placements de trésorerie.

Les autres éléments du patrimoine sont des postes non monétaires.

Les postes monétaires sont évalués au cours moyen de clôture du marché du comptant au dernier jour de l'exercice comptable. Les différences de change négatives qui en résultent sont inscrites en compte de résultats, les positives en compte de régularisation.

Postes non monétaires

Les postes non monétaires sont repris à leur valeur d'acquisition convertie sur base du cours de change lors de l'acquisition.